

Le parfait d'expérience et l'évolution de la relation passé composé – passé simple¹

DENIS APOTHÉLOZ
Université de Lorraine , ATILF

1. Introduction

Il existe à ce jour une littérature assez importante sur l'histoire des temps verbaux du français, notamment sur l'évolution du rapport qu'ont entretenu passé composé (PC) et passé simple (PS) depuis l'ancienne langue (e.g. Schoch 1912, Foulet 1920, Wilmet 1970 et 1992, Martin 1971, Galet 1974, Caron et Liu 1999, Treikelder 2004, Caudal et Vetter 2007, de Mulder 2010, Schøsler 2004 et 2012, Lindschouw et Schøsler 2016). Certains de ces travaux s'inscrivent, explicitement ou implicitement, dans la tradition ouverte par Maupas (1625), consistant à étudier ces deux temps du point de vue de leur propension à se combiner (ou à ne pas se combiner) avec certains adverbiaux de localisation temporelle : déictiques VS anaphoriques, incluant VS n'incluant pas le moment de l'énonciation, etc. Indépendamment du cadre théorique dont ils se réclament, ces travaux s'appuient en général sur les concepts descriptifs qui ont cours en romanistique, et plus particulièrement en linguistique française, parmi lesquels figurent la traditionnelle distinction entre aspect « accompli » et aspect « inaccompli » ainsi que la notion d'aoriste. Il existe cependant un emploi qui est pratiquement absent des travaux menés dans cette tradition : c'est celui de parfait d'expérience. Le but du présent article est de montrer que la prise en compte de cet emploi, ou de cette valeur, est de nature à apporter des éléments nouveaux au dossier des rapports complexes qu'ont entretenus PC et PS, en particulier dans la période qui va du moyen français au français classique.

2. La notion de parfait d'expérience

2.1. Généralités et définition

Commençons par rappeler que, dans le domaine des études romanes, la tradition grammaticale distingue deux emplois des temps composés, dénommés « accompli » et « inaccompli » (ce second emploi étant parfois appelé « antérieur »). Plus récemment, les travaux aspectologiques ont introduit les qualificatifs de « résultatif » et de « processif » pour désigner ces emplois. Concrètement, il s'agit de distinguer la valeur aspectuo-temporelle que produit le grammème de PC dans (1) par opposition à (2), ou dans (3) par opposition à (4) :

¹ Cet article s'inscrit dans le prolongement d'une étude portant sur les rapports entre passé composé et passé simple dans les livres I à III des *Mémoires* de P. de Comynes, étude publiée dans les *Cahiers Chronos* (Apothéloz 2016). Je remercie Bernard Combettes, qui a amicalement accepté de réviser les traductions des exemples d'ancien et de moyen français. Merci également aux deux relecteurs anonymes pour leurs très utiles commentaires sur une première version de ce texte. Il va de soi que j'assume l'entière responsabilité pour les erreurs ou maladrotes qui pourraient subsister.

- (1) Nous **sommes arrivés** à destination, dit Chausson tandis que la portière coulissait, découvrant la station et la file des visiteurs qui attendaient leur tour. (E. Donon, 2004)
- (2) Et quand nous **sommes arrivés**, ce dimanche de février, dans le parc désert, toute cette splendeur blanche et joyeuse nous attendait. (P. Forest, 1999)
- (3) Comme votre petit Pierre **a grandi** ! Il ne se ressemble plus... le cher enfant. (A. France, 1918)
- (4) Le père de Jordane se nomme Henri. Il **a grandi** dans le monde rural très pauvre et très sauvage de la Haute-Auvergne du début du siècle dernier. (J.-B. Puech, 2002)

Dans (1) et (3), le verbe au PC désigne une situation concomitante du moment de l'énonciation (ci-après T_0), à savoir : dans (1), l'état consistant à être arrivé, et dans (3), l'état consistant à être plus grand qu'auparavant. Dans les deux cas, cet état est caractérisé comme le résultat ou la conséquence d'un processus antérieur (le fait même d'arriver, le fait même de grandir). Ces deux PC ont typiquement une interprétation résultative.

Dans (2) et (4), en revanche, le verbe au PC désigne une situation localisée dans le passé. Cette localisation est d'ailleurs explicite dans les deux exemples, comme en témoignent les expressions *ce dimanche de février* (2), et *dans le monde rural [...] du début du siècle dernier* (4). Ce n'est ici ni un résultat ni une conséquence qui sont désignés, mais bien les processus mêmes consistant à arriver et à grandir. En un mot, ces deux PC sont typiquement processifs.

On peut en inférer que les temps composés du français impliquent deux temporalités, correspondant à deux phases : (i) celle du processus proprement dit, tel que le caractérise le sens du verbe, et (ii) celle de l'état consécutif à ce processus, qui en « résulte », phase qui, s'agissant du PC, inclut temporellement T_0 . Selon le contexte où le grammème est utilisé, c'est tantôt l'une tantôt l'autre de ces phases qui est mise au premier plan, l'autre phase étant, sinon obliérée, du moins mise en arrière-plan.

La question de savoir si, à partir d'emplois processifs comme (2) et (4), le PC aurait ou non développé un emploi proprement aoristique, dans lequel la temporalité de l'état résultant aurait complètement disparu au profit de la seule temporalité du processus, et où le temps verbal aurait donc perdu tout lien avec T_0 , cette question est, comme on sait, objet de controverse (voir par ex. Wilmet 1992, Revaz 1996, Barbazan 2007, Bres 2010, Apothéloz 2016).

Quoi qu'il en soit, cette analyse purement aspectuo-temporelle du PC doit être complétée par un autre emploi, dont la spécificité ne relève pas à strictement parler de la temporalité ni de l'aspect. Il s'agit de ce qu'on appelle « parfait d'expérience ». Examinons les exemples suivants :

- (5) [Bulletin d'information annonçant la finale de la Coupe du monde de football, juillet 2010]
Finale du Mondial inhabituelle dimanche puisque ni l'Espagne ni les Pays-Bas n'**ont remporté** la Coupe du monde. (Radio, 2010)
- (6) [Il vient d'être question d'une crise d'hydropisie]
J'**ai traversé** depuis des crises analogues [...]. (M. Yourcenar, 1951)

Les énoncés où figurent ces PC se distinguent des exemples précédents par le fait qu'ils ne désignent pas une situation unique et définie (il ne s'agit pas d'énoncés « épisodiques »). Il ne s'agit pas non plus d'énoncés génériques ni d'énoncés habituels. Leur signification peut être décrite comme suit : ils visent à faire savoir qu'un certain type de situation – dans (5), le fait d'avoir dans le passé remporté la Coupe du monde de football ; dans (6), le fait d'avoir dans le passé traversé un certain type de crise – *est advenu, sans considération du nombre de ces advenues*. On appellera ces énoncés « énoncés d'expérience », en référence à l'appellation de « parfait d'expérience » donnée parfois à cet emploi du PC.

Les gloses (7) décrivent cette signification (P désigne la proposition dénotant la situation en question) :

- (7) « Il est arrivé à ce jour une fois au moins P »
« Il existe (au moins) une situation passée consistant en P »²

Appliqué aux exemples (5)-(6), cela donne :

- (5') « Il n'est arrivé à ce jour ni aux Pays-Bas ni à l'Espagne de remporter la Coupe du monde »
« Il n'existe aucune situation passée consistant en 'les Pays-Bas ou l'Espagne remporter la Coupe du monde' »
- (6') « A ce jour il m'est arrivé depuis X de traverser des crises analogues »
« Depuis X, il existe au moins une situation passée consistant en 'moi traverser une crise analogue' »

On doit l'appellation de « parfait d'expérience » à Zandvoort (1932)³. D'autres auteurs désigneront plus tard ce type de parfait comme « existentiel » (McCawley 1971, 1981). Les énoncés qui en résultent (énoncés d'expérience) ont leur signification dominée par ce qu'on pourrait appeler une « assomption d'advenue ». Leur fonction est typiquement d'asserter qu'un certain type de situation est advenu (a existé)⁴. C'est cette assomption qui explique que ces énoncés neutralisent le nombre d'occurrences de la situation dont ils font état, propriété que traduit l'expression « une fois au moins » dans les gloses (7). L'expression de « type de situation » (plutôt que « situation » tout court) est ici importante : elle vise à exprimer que, comme le notent Dahl et Hedning (2000), le parfait d'expérience désigne une situation sous le mode « type-focussing reference », non sous le mode « token-focussing reference », comme le ferait par exemple une forme verbale désignant une situation singulière et définie. En d'autres termes le parfait d'expérience implique une opération de typage.

Que subsiste-t-il de la résultativité du PC dans cet emploi ?

On pourrait dire qu'il en subsiste, précisément, ce qu'exprime le terme d'« expérience ». En effet, l'assertion selon laquelle une certaine situation est advenue est toujours produite dans le but de faire savoir qu'il en résulte, à T_0 , et pour un sujet de conscience, un acquis, un état de connaissances, un « état d'expérience » – pour reprendre l'expression utilisée par Desclés et Guentchéva (2003). Par ce biais, un énoncé d'expérience au PC est toujours doté d'une certaine actualité. Les énoncés d'expérience ont un caractère à la fois récapitulatif et rétrospectif.

Une assomption d'advenue n'est en principe validable que si elle s'inscrit dans un intervalle temporel défini. Les énoncés d'expérience impliquent donc nécessairement un intervalle de validation. Cet intervalle demeure souvent non formulé : la localisation temporelle de ses bornes initiale et terminale est alors implicite, comme c'est le cas dans (5), et doit être inférée à partir d'indices contextuels ou de connaissances d'arrière-plan. À défaut de spécification, cet intervalle court, pour le PC, d'un passé indéterminé jusqu'à T_0 (ce dont rend compte, dans les gloses, l'expression à *ce jour*). Dans (5), la borne initiale de cet intervalle correspond nécessairement aux débuts de la Coupe du monde de football, de sorte qu'une glose plus complète que (5') serait en fait (5'') :

² Cette deuxième glose est empruntée à Croft (2012 : 163).

³ L'article de Zandvoort porte sur le *present perfect* anglais, plus marginalement sur le *past perfect*. Toutefois, à quelques détails près, les analyses présentées par cet auteur valent également pour le PC et le plus-que-parfait français. Merci à Marine Borel (Université de Fribourg) d'avoir attiré notre attention sur cette description *princeps* du parfait d'expérience.

⁴ De ce point de vue, on peut considérer que le parfait d'expérience réalise une variante de la valeur processive.

(5'') « Depuis que la Coupe du monde existe et jusqu'à ce jour, il n'est arrivé ni aux Pays-Bas ni à l'Espagne de la remporter »

Dans l'exemple (6), en revanche, la borne initiale de l'intervalle de validation est indiquée indirectement au moyen de la temporalité à laquelle réfère anaphoriquement *depuis*.

A notre connaissance, les travaux consacrés à la diachronie du PC ne mentionnent jamais cet emploi, ou l'intègrent aux emplois processifs sans lui attribuer de statut particulier. Les études portant spécifiquement sur le français moderne, dans leur très grande majorité, l'ignorent elles aussi, à quelques exceptions près (e.g. Franckel 1989, Vet 1992, Desclés et Guentchéva 2003, Karolak 2008, Schaden 2009). S'agissant du *present perfect* anglais, le parfait d'expérience a pourtant donné lieu à d'assez nombreux travaux (e.g. McCawley 1971, Leech 1971, Comrie 1976, Fenn 1987, Michaelis 1998, Mittwoch 2008). Il occupe également une place importante dans l'ouvrage que Dahl (1985) a consacré aux systèmes verbaux des langues du monde. Concernant le français, l'importance de ce type de parfait est d'autant plus grande qu'il concerne les temps composés en général, en particulier le plus-que parfait, le futur antérieur et les temps surcomposés (Apothéloz 2010, Borel, ici même).

2.2. Quelques propriétés du parfait d'expérience

Avant d'entrer dans des considérations diachroniques, il est utile de passer en revue quelques faits qui sont assez régulièrement associés à ce type de parfait, et donc aux énoncés d'expérience. Certains de ces faits nous seront utiles plus tard pour l'identification des énoncés d'expérience dans l'ancienne langue. On retiendra ici quatre faits principaux⁵.

2.2.1. Affinité avec les quantifieurs temporels

On a vu que l'assomption d'advenue des énoncés d'expérience implique une neutralisation du nombre d'occurrences de la situation. Mais il s'agit là en réalité d'une valeur par défaut, car dans l'énoncé d'expérience, cette valeur peut être spécifiée. Trois types de spécifications sont possibles :

- par un adverbial quantifieur de fréquence : *jamais, rarement, parfois, souvent*, etc. (ex. 8, 9, 10),
- par un adverbial quantifieur d'occurrences : *plus d'une fois, plusieurs fois, trois fois*, etc. (ex. 10),
- au moyen de *déjà* interprété comme marqueur existentiel (ex. 11).

(8) J'**ai parfois** souri à des gens que je ne trouvais pas du tout drôles. (A. Gide, 1935)

(9) Je l'**ai rarement** vu travailler avec autant d'ardeur. (M. Tournier, 1967)

(10) Tout ce marbre, si beau soit-il, n'**a jamais rapproché** de Dieu une âme chrétienne et j'**ai eu plus d'une fois** le sentiment que les musées n'étaient, au fond, que de grands temples où rôdent de très anciens désirs. (J. Green, 1946)

(11) Dis-moi, Boris, **as-tu déjà été** humilié ? (B. Schreiber, 1996)

Il est remarquable que ces adverbiaux contribuent souvent à « assurer » l'interprétation de parfait d'expérience. Ainsi, si on supprime l'adverbe *parfois* dans (8), l'énoncé devient ambigu et pourrait être interprété aussi bien comme énoncé épisodique – « (à cette réunion) j'ai souri à des gens que je ne trouvais pas du tout drôles » – que comme énoncé d'expérience

⁵ On trouve mention de certains des points décrits dans cette section, et d'autres points que nous ne pouvons aborder ici, dans divers travaux, en particulier : Leech (1971), Dahl (1985), Karolak (2007), Mittwoch (2008), Apothéloz (2012).

– « il m’est arrivé dans la vie de sourire à des gens que je ne trouvais pas du tout drôles »⁶. Le même commentaire pourrait être fait à propos de *déjà* dans (11).

2.2.2. Affinité avec la détermination indéfinie

Il a également été observé que le parfait d’expérience manifeste une certaine affinité avec la détermination indéfinie du SN complément du verbe (Karolak 2007).

- | | | |
|------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| (12) | Il a condamné des innocents. | Il a condamné les innocents. |
| | As-tu vu un noyé ? | As-tu vu le noyé ? |
| | J’ai construit des ponts. | J’ai construit les ponts. |

Ainsi dans la liste (12), les formulations de la colonne gauche peuvent être interprétées comme des énoncés d’expérience, tandis que celles de la colonne droite ne peuvent être interprétées que comme épisodiques.

2.2.3. Présence d’expressions spécifiant l’intervalle de validation

Parfois, une simple indication concernant un intervalle temporel suffit à faire basculer l’interprétation du côté d’un énoncé d’expérience, l’intervalle étant interprété comme intervalle de validation de la lecture d’expérience. Ainsi, des expressions comme *dans ma vie*, *au cours de ton existence*, etc. accompagnant un PC, suffisent à conférer à l’énoncé la structure sémantique d’un énoncé d’expérience. Il en va de même de la spécification de l’une des bornes de l’intervalle, par exemple au moyen de l’expression *à ce jour* ou d’une subordonnée en *depuis*. Dans (14), la proposition en *depuis* spécifie la borne initiale de l’intervalle de validation.

- (13) **Au cours de ma vie**, j’ai rencontré des faiseurs de livres. (N. Tajadod, 2013)
- (14) Du Champagne bien frappé, cria-t-il. **Depuis que je suis revenu de Paris**, je n’ai pas réussi à en boire du bon. (M. Duras, 2006)

2.2.4. Autres corrélations

Les énoncés d’expérience manifestent également une certaine affinité avec des verbes ou locutions verbales comme *voir*, *entendre*, *connaître*, *avoir l’occasion de*, qui ont en commun une signification qui les prédispose au témoignage rétrospectif. Ces verbes sont alors souvent fléchis à la première personne.

- (15) J’ai vu des papillons grands comme mes mains. (M. Simonet, 2013)
Nous avons connu cela. (C. Mauriac, 1991)
J’ai eu l’occasion de parler de ce phénomène [...]. (B. Groult, 2008)

Cette affinité paraît accrue quand ces verbes sont associés à des expressions comparatives. On le voit clairement dans des formulations comme (16), pratiquement figées dans la valeur d’expérience et toutes construites sur le même schéma.

- (16) J’ai entendu (bien) pire.
On a vu (bien) mieux.
J’ai connu (bien) plus sympathique.

⁶ On appelle « épisodique » le cas où l’énoncé désigne une situation spécifique et définie. L’interprétation épisodique s’oppose donc aux interprétations habituelle, générique et d’expérience.

On notera enfin que certaines formulations de questions, plus ou moins stéréotypées, sont systématiquement associées à la valeur de parfait d'expérience : *A-t-on jamais {vu, entendu...} ?*, *Qui n'a un jour {rêvé, souhaité,...}... ?*, etc. Il serait d'ailleurs intéressant de documenter tous les faits de figement qui sont associés à la valeur de parfait d'expérience en français.

3. Étude diachronique

Qu'en est-il de cette valeur, considérée d'un point de vue diachronique ?

3.1. Observations générales

Premier constat : l'utilisation du PC comme parfait d'expérience est attestée dans l'ancienne langue déjà. On en trouve des exemples relativement nombreux en ancien comme en moyen français, et bien sûr plus tard. En voici un petit échantillon, s'échelonnant entre les X^e et XIV^e siècles⁷ :

- (17) Christus Jesús, qui mans ensus, / mercet aias de pechedors ; / **en tals raizons si am mespraes**, / per ta pitad lor perdones. (*Passion du Christ*, v. 509)
Christ Jésus, qui demeure en haut, aie pitié des pécheurs ; s'ils ont transgressé de tels préceptes, par ta pitié pardonne-leur.
- (18) Il vet rescorre la reïne, / Et il la rescorra sanz dote, / Et avoec li l'autre gent tote. / Vos meïsmes bien le savez, / **Qui sovant leües avez / Les lettres qui sont sor la lame**. (*Lancelot*, v. 1972)
Il envisage de délivrer la reine, et sans doute la délivrera-t-il, et avec elle tous les autres prisonniers. Vous-même le savez bien, qui avez souvent lu l'inscription qui est sur la dalle.
- (19) Je puis a escient savoir, / **Car maintes fois l'ai esprové**, / Ke moult a tost femme trouvé / Qu'ele doit dire a son besoing. (*Âtre périlleux*, v. 2688)
Je sais avec certitude, car je l'ai maintes fois constaté, que femme a vite trouvé ce qu'elle doit dire quand la situation l'exige.
- (20) **Vous avés souvent oï dire et recorder** que envie et discorde se boutent volentiers en maison ou paix est, pour tout touellier. (Froissart, XLIII)
Vous avez souvent entendu dire et répéter que jalousie et discorde surviennent facilement dans les foyers où règne la paix, et qu'elles mettent tout à mal.

Second constat : on trouve également, dans l'ancienne langue, des cas où la valeur de parfait d'expérience est signifiée au moyen d'un PS. Voici quelques exemples où ce temps a indiscutablement une interprétation de parfait d'expérience :

- (21) A grand honor de ces pimenc / l'aromatizen cuschement. / Dunc lo pausen el monument / **o corps non jag⁸ anc a cel temps**. (*Passion du Christ*, v. 349)
Pour le glorifier, ils l'embaument soigneusement de ces parfums. Puis ils le déposent dans le tombeau, où nul corps n'a reposé avant ce temps.

⁷ Pour les exemples allant de l'ancien français au français classique, les indications de la source respectent les conventions suivantes : indication du titre, suivie d'un moyen de repérage du passage cité (numéro du vers, Livre, Chapitre, etc.) quand une telle référence est possible ; nom de l'auteur suivi d'un moyen de repérage du passage cité, quand le titre est peu spécifique (Mémoires, Chroniques) ; nom de l'auteur suivi d'une date, quand il s'agit d'extrait de correspondance. – Les traductions des exemples d'ancien et de moyen français sont les nôtres. Les éditions utilisées sont listées à la fin de l'article.

⁸ En occitan, *jag* (var. *jac*) est la forme du parfait (passé simple) du verbe *jazer*, 'gésir' (Anglade 1921 : 335).

- (22) « Del rëaume de Logres sui, / **Einz mes an cest país ne fui.** » (*Lancelot*, v. 2081)
« Je suis du royaume de Logres, jusqu'à présent je n'ai jamais été dans ce pays. »
- (23) **Onques hom si ne menaçà** / Autre con ge l'ai menacié. (*Lancelot*, v. 3380)
Personne n'a jamais menacé un autre homme comme je l'ai menacé.
- (24) **Si esbahiz ne fu nunz hom** / Com je sui voir, / **C'onques ne fui a mainz d'avoir.** (Rutebeuf, *Complainte de son oeul*, v. 72)
Jamais homme n'a été dans un aussi grand désarroi que je suis en vérité, car jamais je n'ai été aussi pauvre.

A vrai dire, il n'y a rien d'étonnant à cela. On sait en effet que les fonctionnalités du PS ont été, au moins jusqu'à la période du français pré-classique, beaucoup plus étendues qu'elles ne le sont en français moderne (cf. Foulet 1920, Wilmet 1970, Martin 1971, Buridant 2000, Schøsler 2004, Caudal et Vettters (2007), de Mulder 2010, Caudal 2015). De telle sorte qu'il n'est pas rare qu'on trouve ce temps verbal, en ancien français, dans des contextes où on attendrait aujourd'hui un imparfait (IMP), un plus-que-parfait (PQP) et bien sûr un PC. En fait, le PS a été longtemps sous-déterminé du point de vue aspectuel, et pouvait, selon l'environnement où il se trouvait, s'associer à l'expression de la perfectivité, de l'imperfectivité, de la résultativité ou encore de l'antériorité.

On notera cependant que les PS des extraits ci-dessus figurent tous dans un contexte de négation : trois d'entre eux sont couplés à un adverbe signifiant « jamais » (*onques, einz...ne*)⁹ ; et, dans les quatre exemples, il s'agit de signifier que, dans un intervalle temporel donné, la situation dénotée par le verbe n'est pas advenue (il s'agit donc d'énoncés d'expérience négatifs, de « négation d'expérience »). Cet intervalle est explicitement indiqué dans les deux premiers exemples (cf. *avant ce temps, jusqu'à présent*), et implicite dans les deux autres.

Les formulations de ce type, associant PS et négation d'expérience, sont courantes jusqu'à la période classique. Cependant, en tant qu'énoncés d'expérience, elles font figure d'exception, en raison précisément de la présence du PS. Les textes que nous avons examinés, dont il est question à partir de la section 3.2., indiquent en effet que la très grande majorité des énoncés d'expérience sont formulés, dans l'ancienne langue, soit au PC (voir exemples plus haut) soit au PQP :

- (25) Et voit devant lui une tor / Si fort **c'onques de sa veüe / N'avoit nule si fort veüe** ; (*Lancelot*, v. 3138)
Il voit devant lui une tour si solidement fortifiée que jamais de ses yeux il n'en avait vu de pareille.
- (26) Quant il fu là venus, ils qui estoit assés congneus en l'ostel dou roi, **car on li avoit veu plusieurs fois**, se traïst avant et fist tant que il fu menés devant le roi pour faire son message [...]. (Froissart, CCXXXVIII)
Quand il fut venu là, lui qui était assez connu dans la maison du roi, car on l'y avait vu plusieurs fois, se présenta et fit en sorte d'être conduit devant le roi pour transmettre son message.

Tout se passe comme si, lorsque le parfait d'expérience est sous la portée d'une modalité négative, visant ainsi à signifier la négation d'expérience, une certaine préférence pour le PS se manifestait. Par rapport au problème de la concurrence entre PC et PS, l'hypothèse qu'on est alors conduit à formuler est que ce type de contexte a peut-être joué un rôle conservateur pour le PS. Tel est le premier phénomène que nous nous proposons de documenter et d'explorer dans le présent article. Les autres points qui seront examinés ensuite découleront de ces premiers résultats.

⁹ *Onques* disparaît pratiquement en français classique : dans son dictionnaire, Furetière (1690) le qualifie de « vieux et burlesque ».

3.2. Méthode et analyses

3.2.1. Première investigation

Nous avons commencé par constituer un corpus de séquences susceptibles d'être interprétées comme énoncés signifiant la négation d'expérience, en repérant les principales expressions de ce type de négation, à savoir : *onques (ne)*, *ainz...ne*, *ainz...mes*, *ja...ne*, *ja...mes*, *ne...ja*, *ne...mes* et leurs variantes orthographiques, pour ce qui est de l'ancien français ; ainsi que (*ne*) *jamais*, qui apparaît sous cette forme à partir du moyen français.

Cinq textes ont ainsi été systématiquement dépouillés, s'échelonnant entre les XII^e et XVI^e s. : le *Lancelot* de C. de Troyes (1176-1181), les *Chroniques* de J. Froissart (1369-1373), le *Registre criminel du Châtelet* (1389-1392), les *Mémoires* de P. de Commynes (1489-1498), et l'*Heptaméron* de M. de Navarre (vers 1545).

Le Tableau 1 donne un aperçu général des données ainsi recueillies. Il se compose de trois parties. Sous l'en-tête, les quatre premières lignes indiquent, pour chacun des cinq corpus fouillés, le nombre total des occurrences des 4 types d'adverbes. Les quatre lignes suivantes indiquent, pour chacun des corpus fouillés et pour chacun de ces quatre types d'adverbes, le nombre de fois qu'il porte sur un verbe au PS. Les quatre dernières lignes indiquent, pour chacun des corpus fouillés et pour chacun des types d'adverbes, le nombre de fois qu'il porte sur un verbe au PC. Ne sont donc détaillés ici que les cas où l'adverbe porte sur un PS ou un PC. Dans l'en-tête du tableau, le volume de chaque texte, en nombre de mots, a également été indiqué.

		<i>Lancelot</i>	Froissart	<i>Reg. Châtelet</i>	Commynes	<i>Heptaméron</i>
Nb. de mots		50 899	244 542	395 684	227 985	211 791
JAMAIS, JAMAYS	Nb. tot. d'occ.	0	64	15	274	394
ON(C)QUES		84	81	267	41	46
AINZ...NE, AINZ...MES (et var.)		6	0	0	0	0
JA...NE, JA...MES NE...JA, NE...MES (et var.)		58	26	21	2	2
JAMAIS, JAMAYS	+ PS	0	4	6	124	88
ON(C)QUES		71	67	196	41	46
AINZ...NE, AINZ...MES (et var.)		6	0	0	0	0
JA...NE, JA...MES NE...JA, NE...MES (et var.)		7	2	0	0	0
JAMAIS, JAMAYS	+ PC	0	0	0	15	28
ON(C)QUES		0	0	2	0	0
AINZ...NE, AINZ...MES (et var.)		0	0	0	0	0
JA...NE, JA...MES NE...JA, NE...MES (et var.)		0	0	0	0	0

Tableau 1. – Nombre d'occurrences des expressions signifiant « jamais » dans 5 textes.
Nombre d'occurrences de ces expressions portant sur un PS et sur un PC.

Nous verrons plus loin que ces adverbes ne sont pas toujours associés à une interprétation d'expérience. Mais les données ci-dessus appellent d'ores et déjà les remarques suivantes :

1. Si l'on compare le nombre total d'occurrences de *onques* et *jamais* au nombre de leurs occurrences avec le PS et le PC (confondus), on constate que *onques* est beaucoup plus

souvent associé à ces deux temps que *jamais*. *Jamais* apparaît même majoritairement avec d'autres temps verbaux (non répertoriés ici), tandis que *onques* apparaît majoritairement avec le PS. Il n'y a là à vrai dire rien de nouveau, *onques* étant décrit depuis longtemps comme un adverbe très majoritairement utilisé avec des temps du passé (Wilmet 1970, Martin 1971, Buridant 2000).

2. Concernant plus particulièrement notre problème, on observe le fait suivant : alors que, de façon générale, le PC est d'un usage courant dès l'ancien français, il n'apparaît que beaucoup plus tard dans le contexte négatif analysé ici, du moins dans les textes explorés. Dans ces textes, il faut attendre la fin du XIV^e s. pour le voir apparaître dans ce contexte : 2 occurrences dans le *Registre criminel du Châtelet* (avec *onques*), 15 occurrences chez Commynes (toutes avec *jamais*), et 28 chez M. de Navarre (toutes avec *jamais*). On a là une confirmation qu'il existe une certaine affinité, qu'il s'agira de préciser, entre le type de contexte négatif qui nous intéresse ici et l'emploi du PS. Certaines séquences, qui présentent alternativement les deux temps verbaux avec chaque fois la valeur de parfait d'expérience, attestent clairement de cette affinité : c'est alors dans l'énoncé négatif qu'on trouve le PS :

- (27) Et dist, sur ce requis, que, depuis ldit temps, il **a esté par pluseurs foiz** à confession **et receu** son Sauveur, mais dudit pechié ne **se ossa onques confesser** à prestre aucun. (*Reg. crim. Châtel.*)
Il dit, interrogé sur ce point, que depuis cette époque, il a été plusieurs fois à confession et a reçu la communion, mais que dudit péché il na jamais osé se confesser à aucun prêtre.
- (28) D'une chose fault louer ceste armée, c'est que jamais je ne oÿs homme se plaindre de neccessité qu'il eust ; et si fut le plus penible voyage que **je veïz jamais** en ma vie, et si **en ay veü** avecques le duc Charles de Bourgogne de bien aspres. (*Comm., VIII, 14*)
Il y a une chose dont il faut louer cette armée, c'est que jamais je n'ai entendu aucun homme se plaindre qu'il manquât de quoi que ce soit ; et cependant ce fut la plus pénible expédition que j'aie jamais vue dans ma vie, et pourtant j'en ai vu de bien rudes avec le duc Charles de Bourgogne.
- (29) Et, durant cella, se saulva sa fille en une maison auprès, où il y avoit des nopces, dont le marchant et elle **ont maintesfois ri** ensemble depuis aux despens de la femme vieille qui **jamais ne s'en apparceut**. (*Heptam., 7*)

Chacun de ces extraits comporte deux énoncés d'expérience : l'un au PC, dont la valeur d'expérience est d'ailleurs deux fois marquée par un quantifieur (*par plusieurs fois, maintes fois*) ; et l'autre au PS, mais sous l'incidence de *jamais* ou de *onques*.

3. L'obsolescence progressive de *onques* relativement à *jamais* s'accompagne d'une stricte limitation de cet adverbe à des énoncés formulés au PS. Il est en effet frappant de constater que dans les *Mémoires* de Commynes et dans l'*Heptaméron*, tous les *onques* (respectivement 41 et 46) portent sur un verbe au PS (aucun sur un PC ni sur un autre temps). Nous verrons plus loin que cette collocation en quelque sorte lexico-grammaticale s'accompagne d'autres phénomènes. La situation de *jamais* est très différente à cet égard. Cependant cette évolution n'empêche pas que dans certains contextes, les deux adverbes soient parfois traités comme équivalents. En témoigne l'exemple suivant, enchaînant deux énoncés d'expérience coordonnés et parfaitement parallèles, dont l'un utilise *onques* et l'autre *jamais* :

- (30) Je ne luy ouy **onques** dire qu'il fust las ny ne luy vey **jamais** faire semblant d'avoir paour [...]. (*Comm., I, 4*)
Je ne l'ai jamais entendu dire qu'il était fatigué ni ne l'ai jamais vu donner l'impression d'avoir peur.

3.2.2. *Emplois narratifs et emplois d'expérience, contexte superlatif*

Pour affiner nos analyses, nous avons ensuite conçu deux descripteurs supplémentaires. Le premier consiste à distinguer deux emplois temporels de *onques* ou *jamais* ; le second est d'ordre plus spécifiquement contextuel et concerne l'expression de la superlativité ou de la notion d'exception.

3.2.2.1. Que *onques* et *jamais* soient pleinement négatifs (couplés avec *ne*) ou fonctionnent comme des indéfinis temporels (« forclusifs »), deux cas peuvent être distingués. Pour faire voir cette différence, examinons les deux exemples suivants :

- (31) Ny **ne vey jamais** une seulle journée qu'il n'y eust escarmouche, quelque petit que ce fust; (Comm. I, 11)
Et je ne vis jamais une seule journée où il n'y eut une escarmouche, ne serait-ce que bénigne.
- (32) [Il est question de Louis XI] Nul homme **ne presta jamais** tant l'oreille aux gens **ny ne s'enquist** de tant de choses comme il faisoit [...]. (Comm., I, 10)
Aucun homme n'a jamais autant écouté les gens ni ne s'est enquis de tant de choses qu'il ne faisait.

La situation décrite dans (31) est celle d'un champ de bataille où certains belligérants tentent d'instaurer une trêve. Commynes nie l'existence, durant la période que dure cette tentative de trêve, d'une journée sans escarmouche (*ne vey jamais*). Cependant, il ne s'agit pas ici d'un énoncé d'expérience. La période considérée (l'intervalle temporel) est d'une part entièrement localisée dans le passé, d'autre part strictement limitée à l'univers temporel de l'épisode narratif concerné. L'énoncé négatif de (31) est interne à la narration.

Tout autre est l'exemple (32). Il s'agit ici de décrire le caractère de Louis XI et de le comparer à d'autres personnes que Commynes a connues. L'intervalle de validation que parcourt virtuellement l'énoncé négatif *Nul homme ne presta jamais tant l'oreille... s'étend de l'époque où Commynes a côtoyé Louis XI (voire avant) jusqu'à T₀*. De sorte que l'auteur aurait aussi bien pu écrire : *de ma vie, je n'ai jamais rencontré un homme qui écoute autant les gens...* L'énoncé négatif (32) n'est donc pas narratif. S'il fallait le caractériser en termes de genre, il faudrait plutôt le rattacher au genre argumentatif (il s'agit de faire l'éloge de Louis XI). Il se distingue également de (31) par sa dimension à la fois récapitulative et rétrospective, propriétés caractéristiques des énoncés d'expérience. Il s'agit donc ici de ce que nous avons appelé une négation d'expérience.

Le premier emploi (négation narrative) est assez fréquent dans des relatives continuatives au sens de Jespersen (1954), comme dans (33)¹⁰ :

- (33) ...dont oncques puis ne s'ayda (Comm., II, 14)
...qui jamais depuis ne luy partit du cueur (Comm., III, 2)
...qui jamais ne s'en aperçut (*Heptam.*, 7)
...à quoy jamais ne se voulut accorder (*Heptam.*, 42)

Quant au second emploi (négation d'expérience), il peut se rencontrer dans des énoncés à valeur générique :

- (34) d'ung fol ne fist jamais homme son prouffit (Comm., I, 9)
l'accointance d'ung fol jamais ne prouffita à la longue (Comm., II, 3)
jamais homme cruel ne fut hardi (Comm. VII, 14)

¹⁰ Jespersen qualifie de « continuatives » les relatives non-déterminatives qui servent non pas à apporter une information de second plan (par exemple une information à caractère explicatif ou descriptif), mais à désigner une action ou un événement s'inscrivant dans la continuité de la narration.

jamais homme n'eut honneur à dire mal des femmes (*Heptam.*, 49)

Nous verrons que cette différence de portée est importante pour notre problème. On peut d'ailleurs également l'observer avec d'autres quantifieurs temporels, et avec les mêmes conséquences en ce qui concerne la valeur d'expérience :

- (35) Li papes, li cardinal et toute li cours furent grandement resjoï de la venue dou roi de France et dou roi Robert de Cécille [...]. Et **donna** li papes **par pluisseurs fois** à diner en son palais, liquels, pour le temps dont je parole, n'estoit pas si biaux, ne si remplis de cambres et de défisces comme il est pour le présent. (Froissart, LX)
Le pape, le cardinal et toute la cour furent grandement réjouis de la venue du roi de France et du roi Robert de Cécille [...]. Le pape donna plusieurs fois à dîner dans son palais, lequel à l'époque dont je parle n'était pas aussi beau ni si bien équipé en pièces et en galeries qu'il l'est à présent.
- (36) Toutesfoys puis feist le contraire, dont le Roy conceput ceste longue hayne qu'il a eue contre luy, comme **plusieurs foys** il m'a dit. (Comm., I, 2)
Toutefois il fit ensuite le contraire, raison pour laquelle le roi conçut cette longue haine contre lui, comme il me l'a dit plusieurs fois.

Dans (35), *plusieurs fois* parcourt un intervalle temporel strictement interne à l'épisode narratif dont il est question (la visite du roi de France et du roi Robert de Cécille). Le texte en donne lui-même une confirmation, puisque l'auteur précise, à propos du palais où ont eu lieu les dîners : *liquels, pour le temps dont je parole, n'estoit pas si biaux...* Tandis que dans (36), l'adverbe parcourt un intervalle qui s'étend jusqu'à T₀. Conséquence : le PC de (36) est un parfait d'expérience, mais pas le PS de (35).

Notons encore que, indépendamment de cette distinction, *onques* et *jamais* ont parfois des emplois dans lesquels leur valeur temporelle est plus ou moins érodée, au profit d'un effet d'emphase sur le composant négatif. Ce phénomène a été noté depuis longtemps (le *Dictionnaire du Moyen Français* en fait état). On peut l'observer en français moderne dans des formulations comme : *Jamais je ne viendrai à bout de ce problème*. L'adverbe équivaut alors, selon le contexte, à des expressions comme *en aucun cas*, *pour rien au monde*, *certainement pas*, etc.

- (37) maiz elle deposant ne vout **onques** menger, pour le courroux que elle avoit de ce qu'il convenoit que elle feist la volenté dudit chevalier [...] (*Reg. crim. Chât.*)
mais elle, qui fait sa déposition, ne voulut en aucun cas manger, à cause de l'indignation que provoquait en elle le fait de devoir se plier à la volonté dudit chevalier
- (38) « Et d'une chose me creez, / Que li chevol que vos veez [...] Que del chief la reine furent : / **Onques** en autre pré ne crurent. » (*Lancelot*, v. 1413)
Et croyez une chose, c'est que les cheveux que vous voyez [...] viennent de la chevelure de la reine : ils n'ont certainement pas poussé dans un autre pré.

3.2.2.2. Venons-en maintenant au second descripteur. Il a comme origine une observation générale, au départ essentiellement intuitive : c'est qu'une proportion assez importante des adverbes concernés figure dans des énoncés qui ont pour fonction d'exprimer la superlativité ou la notion d'exception. Voici un petit échantillon d'extraits présentant l'une ou l'autre de ces caractéristiques (non exclusivement).

- (39) et **jamais ne** l'ouy parler si mal ne si cruellement que ceste fois. (Comm., II, 2)
(40) Car **onques** homme **ne** craignit tant la mort ny ne feït tant de choses pour y cuyder mettre remede. (Comm., VI, 11)
(41) [...] ayant moins de craincte que je **n'euz jamais** en lieu où je me trouvasse depuis (Comm., I, 3)
(42) mon malheur est le plus grand qui advint **onques** à femme (*Heptam.*, 13)
(43) Vous avez le plus puant et le plus ord menage que je vi **jamais**. (*Heptam.*, Append.)
(44) Par ma foy, ce dist Saffredent, je **ne veiz onques** meffaict pigny, sinon la sottise (*Heptam.*, 13)

- (45) Et sur ce bruyt, arrivèrent les ducs de Berry et de Bretagne, que **jamais ne** vey arméz que ce jour. (Comm., I, 11)
- (46) [...] je **ne** parlay **jamais** de vostre honneur à personne du monde que à vous mesme. (*Heptam.*, 1)

Les items (39)-(43) illustrent ce que nous entendons par « expression de la superlativité » ; les items (44)-(46), ce que nous entendons par « expression de la notion d'exception ». C'est le rapport entre ce type de signification et les énoncés d'expérience que nous allons maintenant explorer.

3.2.3. Deuxième investigation

La deuxième investigation a consisté à reprendre tous les cas où l'un des deux adverbes (*onques*, *jamais*) porte sur un verbe au PS ou au PC. Les occurrences ainsi retenues ont été analysées en fonction des descripteurs présentés ci-dessus : d'une part, la distinction entre emploi narratif et emploi d'expérience, d'autre part le fait de se trouver dans un énoncé ayant pour fonction d'exprimer la superlativité ou la notion d'exception. Les résultats de cette deuxième investigation sont donnés dans les deux tableaux ci-dessous. Seuls ici sont concernés les deux derniers textes (*Mémoires* de P. de Commynes, *Heptaméron* de M. de Navarre), compte tenu de la quasi absence, dans les textes antérieurs, du PC dans ce type de contexte négatif, comme on l'a vu.

	PS		PC	
	Énoncé narratif	Énoncé d'expér.	Énoncé narratif	Énoncé d'expér.
ONQUES	24	17	0	0
dont : superlativité ou exception	4	3	0	0
JAMAIS	47	77	0	15
dont : superlativité ou exception	5	52	0	11

Tableau 2. – *Onques / jamais* + PS, *onques / jamais* + PC, dans différents types d'énoncés (*Mémoires*, P. de Commynes)

	PS		PC	
	Énoncé narratif	Énoncé d'expér.	Énoncé narratif	Énoncé d'expér.
ONQUES	10	36	0	0
dont : superlativité ou exception	2	30	0	0
JAMAIS	41	47	0	28
dont : superlativité ou exception	3	25	0	6

Tableau 3. – *Onques / jamais* + PS, *onques / jamais* + PC, dans différents types d'énoncés (*Heptaméron*, M. de Navarre)

Les principales observations sont ici les suivantes.

1. Avec le PS, on observe une fluctuation assez importante du rapport entre emploi narratif et emploi d'expérience. Ce problème ne se pose pas avec le PC, puisque toutes les occurrences (respectivement 15 et 28) sont en emploi d'expérience. L'un des problèmes posés par le PS est que, dans certains contextes, la distinction des deux emplois est parfois extrêmement fragile et donc sujette à interprétation. C'est par exemple le cas avec le tandem adverbial <*onques puis* + PS>, particulièrement fréquent dans le texte de Commynes : sur les 41 *onques* répertoriés dans ce texte, 20 figurent dans le tandem *onques puis* (cf. le premier

exemple de (33) ci-dessus). En effet, *puis* peut, en moyen français, être interprété soit comme signifiant « depuis », auquel cas *onques / jamais puis* détermine un intervalle temporel courant jusqu'à T₀ (ce qui fait clairement pencher pour un emploi d'expérience) ; soit comme signifiant « ensuite », « après cela », auquel cas *onques / jamais puis* détermine un intervalle temporel entièrement localisé dans le passé et interne au champ narratif (ce qui fait pencher pour emploi narratif). Compte tenu de la polyfonctionnalité du PS à cette époque (en particulier à l'époque de Commynes), on peut considérer qu'il s'agit là d'un cas de sous-détermination : la distinction des deux valeurs n'est vraisemblablement pas marquée, ni grammaticalement ni lexicalement¹¹. C'est peut-être ce qui explique, dans l'extrait ci-dessous (qui ne comporte pas de *puis*), la nécessité qu'a apparemment ressentie l'auteur de préciser *au moins pour le temps de lors dont je parle* – expression qui pose une borne terminale à l'intervalle ouvert par *jamais*, et situe cette borne dans l'univers de la narration. L'ajout de cet adverbial force ici une interprétation narrative (vs d'expérience) de *jamais*.

- (47) mais c'estoit pour l'argent que leur bailloit ledict prince d'Orange, non point pour la faveur dudict duc Maximilian : car **jamais** homme ne **se trouva** pour luy, **au moins pour le temps de lors dont je parle**. (Comm., VI, 3)
mais c'était en raison de l'argent que leur donnait ledit prince d'Orange, non pour soutenir ledit duc Maximilien : car jamais aucun homme ne le soutint, du moins à l'époque dont je parle.

2. En dépit de la petitesse des effectifs, il est intéressant de constater que le PC, d'une part n'est utilisé avec *onques* dans aucun des deux textes (ce que montrait déjà le Tableau 1), d'autre part se trouve toujours, avec *jamais*, en emploi d'expérience. Ce résultat conduit à formuler l'hypothèse suivante, qui demande bien sûr à être vérifiée : dans le type de contexte négatif examiné ici, et jusqu'à la période du français pré-classique, PS et PC ne sont en concurrence que lorsque l'énoncé est un énoncé d'expérience. Quand l'adverbe signifiant « jamais » parcourt un intervalle temporel interne à l'univers narratif (*jamais* narratif), c'est le PS qui est choisi.¹²

3. Un autre point intéressant de ces résultats est le suivant : c'est que dans ces contextes négatifs, une proportion très importante des emplois d'expérience se trouve dans des énoncés exprimant la superlativité ou l'exception. Quantitativement, les faits les plus saillants sont les suivants :

- dans le texte de Commynes : avec *jamais*, 52/77 PS et 11/15 PC sont associés à ce contexte ;
- dans le texte de M. de Navarre : avec *onques*, 30/36 PS sont associés à ce contexte, et avec *jamais*, 25/47.

Au total, 58% des occurrences répertoriées dans ces deux tableaux comme des emplois d'expérience (PS et PC confondus), se trouvent dans des énoncés exprimant la superlativité ou l'idée d'exception. Il y a là une corrélation tout à fait frappante entre deux faits

¹¹ Il en va de même en français moderne quand *jamais* porte sur un PC. Ainsi, l'énonciateur d'un énoncé comme *Jamais il ne m'a adressé la parole* peut vouloir décrire le comportement d'une personne dans une circonstance particulière, dont la durée peut d'ailleurs être variable (une réunion, un repas, un voyage, etc.) ; mais il peut aussi vouloir faire savoir que la personne en question ne lui a, à ce jour (*i.e.* dans un intervalle temporel courant jusqu'à T₀) jamais adressé la parole. Dans le premier cas, l'intervalle déterminé par *jamais* se confond avec la durée de la circonstance évoquée (*jamais* narratif) et le PC a une valeur de prétérit. Dans le second, la borne terminale de cet intervalle est donnée par le moment de l'énonciation, et la borne initiale se confond avec le début de l'existence de l'énonciateur (*jamais* d'expérience) ; le PC exprime alors un parfait d'expérience.

¹² Comme nous l'avons suggéré l'un des relecteurs, il serait extrêmement intéressant de savoir quelle est la part, dans notre corpus, des emplois du PC d'expérience avec *jamais*, par rapport à l'ensemble des emplois d'expérience du PC. Cette investigation est pour l'instant remise à plus tard. La difficulté est évidemment que la valeur de parfait d'expérience ne s'accompagne pas toujours de la présence d'adverbiaux quantificateurs de fréquence. Quand elle n'est pas associée à un marqueur particulier, et qu'elle est donc un fait de pure interprétation du PC, elle n'est pas repérable par des moyens purement mécaniques.

sémantiques dont on pourrait *a priori* penser qu'ils sont indépendants l'un de l'autre. C'est cette corrélation que nous allons maintenant étudier.

3.3. La superlativité et les énoncés d'expérience

L'hypothèse que nous formulerons pour expliquer la corrélation mentionnée ci-dessus est la suivante : l'association entre négation d'expérience et superlativité-exceptionnalité a engendré une certaine phraséologie, spécifiquement liée à l'expression de ce type de contenu¹³. Pour en comprendre la logique, essayons de décomposer ce dont il est question ici, en termes d'opérations de discours.

Les formulations concernées consistent toutes, sans exception, à exprimer une comparaison. Les termes de cette comparaison sont les suivants :

– une situation effectivement observée (celle dont il est question), en général localisée dans le passé et saisie par l'un de ses paramètres. Par exemple : la description d'une expédition militaire, saisie par le biais des difficultés et obstacles rencontrés ;

– d'autres instances de ce type de situation (d'autres expéditions), imaginaires ou non, saisies par l'intermédiaire du même paramètre, et ayant eu lieu dans un intervalle temporel s'étendant jusqu'à T₀.

La procédure consiste alors à comparer la situation effectivement observée à ces autres situations, du point de vue de l'intensité avec laquelle s'y manifeste le paramètre considéré (cette intensité constitue donc le *tertium comparationis*). Le résultat de cette comparaison est le constat, imaginaire ou non, qu'aucune instance de ce type de situation ne présente le paramètre en question avec la même intensité que la situation observée. Pour filer notre exemple de l'expédition saisie du point de vue des difficultés rencontrées, cela pourrait donner :

- (48) et si fut le plus pénible voyage que je veiz jamais en ma vie (Comm., VIII, 14)
et cependant ce fut la plus pénible expédition que j'ai jamais vue dans ma vie

Ainsi, c'est par l'intermédiaire d'une opération de comparaison que la valeur d'expérience est associée aux contenus particuliers que sont la superlativité et l'exceptionnalité. L'hypothèse formulée plus haut peut donc maintenant être précisée comme suit : dans les formulations étudiées, l'énoncé d'expérience, avec sa logique existentielle et temporelle propre, est exploité dans sa forme négative comme moyen d'expression plus ou moins privilégié de ces contenus, d'où la formation d'une phraséologie particulière.

En principe, on doit s'attendre à ce que ce type de phénomène s'accompagne d'un certain figement. Or, il apparaît précisément que les formulations concernées présentent plusieurs indices de figement.

L'indice le plus immédiatement repérable est le verbe du parfait d'expérience. Dans le contexte dont il est question ici, un verbe domine quantitativement tous les autres dans nos données : c'est le verbe *voir*, qui représente près d'un quart des cas répertoriés. Le Tableau 4 donne le nombre d'attestations des six verbes ou expressions prédicatives les plus fréquents dans le contexte qui nous intéresse. Les valeurs données ont été obtenues en répertoriant, dans les deux textes étudiés (Commynes et M. de Navarre), toutes les séquences comportant <*jamais* +PS> ou <*jamais* + PC> caractérisées comme énoncés d'expérience et formulant l'idée de superlativité ou d'exception. Soit 94 séquences.

¹³ Le terme de « construction », au sens où on l'entend dans les grammaires éponymes, pourrait bien évidemment aussi être évoqué ici.

Verbe ou type de prédicat	Nb. d'attestations /94
VOIR	23
prédicat existentiel	10
ÊTRE (attributif)	8
AVOIR (possessif)	5
CONNAÎTRE	5
OUIR, ENTENDRE	5

Tableau 4. – Liste des six verbes ou types de prédicats les plus utilisés dans les énoncés d'expériences, lorsque ces énoncés présentent les deux caractéristiques suivantes : négation d'expérience et expression de la superlativité ou de l'exception

Dans ce tableau, « prédicat existentiel » désigne l'expression verbale *y avoir*, comme dans (49), ainsi que certains emplois existentiels de *être*, comme dans (50).

- (49) depuis ladicté mort, n'y **eut** jamais homme qui bien leur voulsist (Comm., V, 9)
(50) estoit la plus grand maison que je croy que jamais **ait esté** au monde. (Comm., VII, 6)

On notera que parmi les verbes répertoriés figurent également en bonne place *connaître* et *ouïr / entendre*, verbes qui, avec *voir*, ont un statut particulier dans les énoncés d'expérience, comme nous l'avons signalé plus haut (§ 2.2.4.), et contribuent à faire de ces formulations des « formations phraséologiques »¹⁴.

Un second indice de figement est la personne grammaticale de ces verbes. Des 23 occurrences de *voir* dans ce contexte, 20 sont à la 1^{ère} personne ; des 5 occurrences de *ouïr / entendre*, 4 sont à la 1^{ère} personne ; et les 5 occurrences de *connaître* sont toutes à la 1^{ère} personne.

Un troisième élément pouvant relever du figement est la répétition, fréquente quoique non systématique, du verbe dans la proposition corrélatrice induite par la comparaison. Quand cette répétition existe, deux cas peuvent se présenter : (i) répétition du lexème verbal, comme dans les exemples (51)-(53) ; (ii) représentation de celui-ci au moyen de la proforme verbale *faire* utilisée comme verbe anaphorique (*faire* « vicaire »), ce qu'on observe dans les exemples (54)-(55).

- (51) qui aussi bien **servit** le roy en ceste année que jamais subject **servit** roy de France (Comm., I, 2)
(52) Jamais peuple ne **monstra** tant d'affection au roy ne à nation comme ilz **monstrèrent** au roy (Comm. VII, 16)
(53) Je ne **fuz** jamais si estonné que je **suis** (*Heptam.*, 10)
(54) qui plus **possedoient** de terre que ne **fit** jamais prince (Comm. VIII, 24)
(55) je ne crois pas que jamais homme vous **scout** tant **aymer** que je **faictz** (*Heptam.*, 43)

À ces observations objectives s'ajoute un sentiment général qui est le suivant : beaucoup de ces formulations – pour ne pas dire la plupart – donnent l'impression de ne pas être du tout destinées à être interprétées dans leur sens littéral. Ainsi, dans (53) et (54), il ne s'agit pas de dire vraiment que « je n'ai jamais été aussi étonné », ni qu'« il possédait plus de terre que jamais prince n'a possédé ». En d'autres termes, ces formulations relèvent manifestement d'une certaine rhétorique, d'une manière de dire plus ou moins formulaire, d'une emphase conventionnelle, appliquée de façon plus ou moins mécanique lorsqu'il s'agit d'exprimer la superlativité. Il apparaît alors que l'énoncé d'expérience (négatif) est le moyen de cette emphase, comme le suggèrent les substitutions ci-dessous :

- (56) a. et pourtant le voyage fut extrêmement pénible
⇒ et si fut le plus pénible voyage **que je veïz jamais** en ma vie (Comm., VIII, 14)

¹⁴ Expression que nous utilisons en écho aux « formations discursives » de Pêcheux (1975).

- b. un chevalier extrêmement sage et avisé
⇒ ung des plus saiges chevaliers et des plus entenduz **que je congneü jamais** (Comm., II, 2)
- c. vous reconnaîtrez qu'il est/était extrêmement beau
⇒ vous contenterez que **jamais n'en feut veu** ung plus beau (*Heptam.*, Prol.)

Ces substitutions montrent également pourquoi des verbes comme *voir*, *connaître*, ou *entendre* sont si fréquents dans cette phraséologie. Quand la superlativité porte sur un attribut du référent (un adjectif), comme dans les exemples ci-dessus, la reformulation sous la forme d'une comparaison et d'un énoncé d'expérience rend l'utilisation de ces verbes presque automatique. Le locuteur doit en effet se positionner à la fois comme témoin de la qualité observée et comme agent de la comparaison (d'où également l'emploi de la 1^{ère} personne). Dans cette fonction, *voir* semble être une sorte de verbe universel, débordant largement le domaine de la vision.

3.4. Concurrence PS/PC : conséquences de la phraséologie

Revenons maintenant à la question du rapport entre PS et PC. Nous avons conclu plus haut que, en emploi de parfait d'expérience, l'apparition du PC paraît retardée quand l'énoncé comporte un adverbe signifiant « jamais », autrement dit quand il s'agit d'une négation d'expérience. Selon nos observations, en effet, le PC en parfait d'expérience n'apparaît qu'à la fin du XIV^e s. dans cet environnement, alors qu'il est par ailleurs d'usage courant dès l'ancien français.

Les analyses présentées ci-dessus concernant la superlativité et l'idée d'exception, apportent une explication possible de ce retard : la phraséologie elle-même et ses corollaires, à savoir le figement partiel et la conventionnalisation de l'expression. L'hypothèse qu'on formulera est donc la suivante : dans les contextes de négation d'expérience, c'est la phraséologie qui explique le maintien ou, si l'on veut, la « résistance » du PS par rapport au PC. Et ceci, à une époque où le PC paraît établi depuis longtemps comme forme privilégiée du parfait d'expérience.

Cette résistance s'étend d'ailleurs jusqu'au français classique, période où des formulations comme les suivantes sont fréquentes, y compris dans la correspondance :

- (57) Toutefois [...] je m'imagine que vous n'estes point content de cette fortune [...]. Elle ne sçauroit estre plus puissante ny mieux establie qu'ell'est, mais elle pourroit estre plus douce et plus agreable : **Vous ne receustes jamais de si grands honneurs**, mais **vous avez gousté autresfois de plus pures joyes** : **jamais il n'y eust plus de victoires**, ny plus d'avantages sur l'Estranger ; mais **il n'y eust jamais plus de maux intestins**, ny plus de brouillerie dans la Maison. (G. de Balzac, corresp., 1631)
- (58) on a pris cela comme s'il eût voulu braver le roi ; **jamais rien ne fut si innocent**. (Mme de Sévigné, corresp., 1672)
- (59) Votre mere est en bonne santé, Dieu merci, quoi qu'elle ait pris bien de la peine après moi pendant ma maladie : **il n'y eut jamais de garde si vigilante ni si adroite** ; (Racine, corresp., 1698)

L'extrait (57) est particulièrement intéressant, car on y observe la même alternance que celle que nous avons rencontrée en moyen français et en français pré-classique (ex. 27-29), à savoir : l'utilisation du PC, dans un énoncé d'expérience dont le quantifieur (*autresfois*) n'est pas négatif, et du PS dans trois énoncés d'expérience dont le quantifieur est *jamais*.

4. Bilan

Cette étude aura mis en évidence les faits diachroniques suivants. En premier lieu, il est apparu qu'on observe, dans l'histoire des rapports concurrentiels qu'ont entretenus PS et PC, une tendance affirmée à une conservation du PS dans les énoncés d'expérience négatifs, *i.e.* comportant un parfait d'expérience sous l'incidence d'un adverbe signifiant « jamais ». Rappelons que la notion de parfait d'expérience renvoie à un type d'emploi du parfait par ailleurs répertorié de longue date, et rigoureusement défini, dont nous avons rappelé les principales propriétés dans la section 2.2. Cette tendance à la conservation du PS se manifeste par un retard très sensible de l'apparition du PC dans ce type de contexte, retard de quelque quatre siècles au moins, selon les données analysées ici. Une distinction importante a permis d'affiner ce résultat : il s'agit de la distinction entre le cas où l'adverbe signifiant « jamais » parcourt un intervalle temporel strictement interne à l'univers de la narration (*jamais* narratif), du cas où il parcourt un intervalle temporel s'étendant jusqu'au moment de l'énonciation (*jamais* d'expérience). Aux époques considérées ici (ancien et moyen français, français pré-classique) et dans les textes examinés, c'est systématiquement le PS qui est utilisé avec *jamais* narratif. Ces résultats indiquent que la valeur de parfait d'expérience a subi, dans l'évolution des rapports entre PS et PC, un traitement particulier, et qu'il convient donc de reconnaître à cette valeur un statut spécifique.

En second lieu, nous avons observé que les énoncés faisant état d'une négation d'expérience présentaient un certain nombre de caractéristiques permettant de parler, à leur propos, de formation phraséologique. La principale observation ici est le fait remarquable que, dans les textes examinés, plus de la moitié des énoncés caractérisés comme « négation d'expérience » sont des énoncés exprimant la superlativité ou l'idée d'exception. Le principe de cette phraséologie est l'utilisation de la logique des énoncés d'expérience comme dispositif rhétorique pour exprimer de façon emphatique, et plus ou moins conventionnelle, la superlativité. Formellement, les principales caractéristiques en sont les suivantes : (i) l'association d'une expression signifiant « jamais » et d'un temps verbal signifiant le parfait d'expérience ; (ii) la fréquence élevée, comme type de verbe actualisant cette valeur, des verbes *voir*, *ouïr* / *entendre* et *connaître*, conjugués à la 1^{ère} personne ; (iii) l'expression d'une comparaison, avec tout ce qu'implique cette opération (notamment un *tertium comparationis*) ; (iv) la répétition, à l'identique ou par l'intermédiaire de la proforme *faire*, du verbe concerné dans la formulation de la comparaison ; (v) le fait que les énoncés qui en résultent aient une signification qui n'est pas complètement compositionnelle.

Enfin, ces résultats nous ont conduits à formuler l'hypothèse suivant laquelle cette formation phraséologique, et les phénomènes qu'elle implique – le figement et la conventionnalisation de l'expression – sont la cause de l'effet conservateur, « protecteur », qu'a eu ce contexte sur le PS, à une époque où il est en concurrence avec le PC dans ce type de fonction.

Références

1. Textes étudiés et autres sources d'exemples (éditions utilisées)

- *Âtre périlleux*. Texte établi par P. Woledge. Paris : Champion, 1936. Base de français médiéval <<http://catalog.bfm-corpus.org>>
- Guez de Balzac : *Le Prince. Suivi de deux lettres au cardinal de Richelieu*. Paris : T. Du Bray, P.-R. Rocolet et C. Sonnius, 1631.
- *La Chanson de Roland*. Edition critique de Léon Gautier. Tours : A. Mame & fils, 1872.

- Chrétien de Troyes : *Chevalier de la charrette ou Lancelot*. Texte établi par P. Kunstmann. Ottawa/Nancy : Univ. d'Ottawa/ATILF, 2009. Base de français médiéval <<http://catalog.bfm-corpus.org>>
- Philippe de Commines : *Mémoires*. Texte établi par J. Calmette. Paris : Belles-lettres, 1924. Base de français médiéval <<http://catalog.bfm-corpus.org>>
- Jehan Froissart : *Chroniques* (manuscrit d'Amiens), tomes 1-5. Édité par G.T. Diller. Genève : Droz, 1991-1998. Frantext
- Marguerite de Navarre : *L'Heptaméron*. Paris : Gallimard, 1965. Frantext
- *Passion de Jésus-Christ ou Passion de Clermont*. Texte établi par A.S. Avalle. Milano : Riccardo Ricciardi, 1962. Base de français médiéval <<http://catalog.bfm-corpus.org>>
- Jean Racine : *Œuvres de Jean Racine*, tome cinquième. Paris : Imprimerie de P. Didot l'ainé, 1813.
- *Registre criminel du Châtelet*. Édité par H. Duplès-Agier. Paris : Lahure, 1861. Base de français médiéval <<http://catalog.bfm-corpus.org>>
- Rutebeuf : *Œuvres complètes*. Paris : Le Livre de Poche, 2005. Frantext
- Mme de Sévigné : *Lettres de Mme de Sévigné*, tome 2. Paris : Dalibon Libraire, 1823.

2. Littérature scientifique

- Anglade, J. (1921). *Grammaire de l'ancien provençal ou ancienne langue d'oc*. Paris : Klincksieck.
- Apothéloz, D. (2010). « Le passé surcomposé et la valeur de parfait existentiel », *Journal of French Language Studies* 20/2, 105-126.
- Apothéloz, D. (2012). « La concurrence du passé composé et du passé surcomposé dans l'expression de la valeur de parfait d'expérience », in L. de Saussure, A. Rihs (éds), *Études de sémantique et pragmatique françaises*, Berne : Peter Lang, 39-65.
- Apothéloz, D. (2016). « Sémantique du passé composé en français moderne et exploration des rapports passé composé / passé simple dans un corpus de moyen français », in P.-D. Giancarli, M. Fryd (éds), *Aoristes et parfaits*, Leiden / Boston : Brill, 199-246 (*Cahiers Chronos* 28).
- Barbazan, M. (2007). « Le trait [+/- allocutif]. Un principe explicatif de l'opposition du passé simple et du passé composé », *Romanische Forschungen* 119, 429-463.
- Borel, M. (2017). « Apparition et évolution du passé surcomposé en français ». Ici même.
- Bres, J. (2010). « Polysémie ou monosémie du passé composé ? Actualisation, interaction, effets de sens produits », in N. Flaux, D. Stosic, C. Vet (éds), *Interpréter les temps verbaux*, Berne : Peter Lang, 161-180.
- Buridant, C. (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : SEDES.
- Caron, P., Liu, Y.-C. (1999). « Nouvelles données sur la concurrence du passé simple et du passé composé dans la littérature épistolaire », *L'Information grammaticale* 82, 38-50.
- Caudal, P. (2015). « Mort d'un passé sous-spécifié, naissance d'un passé perfectif : évolution du passé simple, du 13^e au 15^e siècles », in A. Carlier, M. Goyens, B. Lamiroy (éds), *Le français en diachronie. Nouveaux objets et méthodes*, Berne : Peter Lang, 373-404.
- Caudal, P., Vettters, C. (2007). « Passé composé et passé simple : sémantique diachronique et formelle », in E. Labeau, C. Vettters, P. Caudal (éds), *Sémantique et diachronie du système verbal français*, Amsterdam : Rodopi, 121-151 (*Cahiers Chronos* 16).
- Comrie, B. (1976). *Aspect*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Croft, W. (2012). *Verbs. Aspect and causal structure*. Oxford : Oxford University Press.
- Dahl, Ö. (1985). *Tense and aspect systems*. Oxford : Blackwell.
- Dahl, Ö., Hedin, E. (2000). « Current relevance and event reference », in Ö. Dahl (ed.), *Tense and aspect in the languages of Europe*, Berlin : Mouton de Gruyter, 385-401.
- De Mulder, W. (2010). « Histoire des temps verbaux du passé et interprétations en synchronie », in N. Flaux, D. Stosic, C. Vet (éds), *Interpréter les temps verbaux*, Berne : Peter Lang, 181-208.
- Desclés, J.-P., Guentchéva, Z. (2003). « Comment déterminer les significations du passé composé par une exploration contextuelle », *Langue française* 138, 48-60.
- Dictionnaire du Moyen Français* (sous la dir. de R. Martin) <<http://www.atilf.fr/dmf>>.
- Fenn, P. (1987). *A semantic and pragmatic examination of the English perfect*. Tübingen : Gunter Narr.
- Foulet, L. (1920). « La disparition du prétérit », *Romania* 46, 271-313.
- Franckel, J.-J. (1989). *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève : Droz.

- Furetière, A. (1690). *Dictionnaire universel*. La Haye / Rotterdam : A. & R. Leers.
- Galet, Y. (1974). « Illustration de la théorie des niveaux d'énonciation », *Langue française* 21, 26-42.
- Jespersen, O. (1954). *A modern English grammar on historical principles, Part III*. London : Allen & Unwin.
- Karolak, S. (2007). *Składnia francuska o podstawach semantycznych [Syntaxe française à bases sémantiques], Tom 1*. Kraków : Collegium Columbinum.
- Karolak, S. (2008). « L'aspect dans une langue : le français », *Études cognitives / Studia Kognitywne* 8, 11-52.
- Leech, G.N. (1971). *Meaning and the English Verb*. London : Longman.
- Lindschouw, J., Schøsler, L. (2016). « Un parfait devient aoriste : l'exemple du passé composé français », in : P.-D. Giancarli, M. Fryd (éds), *Aoristes et parfaits*, Leiden / Boston : Brill, 161-174 (*Cahiers Chronos* 28).
- McCawley, J.D. (1971). « Tense and time reference in English », in C.J. Fillmore, D.T. Langendoen (eds), *Studies in Linguistic Semantics*, New York : Holt, Rinehart and Winston, 96-113.
- McCawley, J.D. (1981). « Notes on the English present perfect », *Australian Journal of Linguistics* 1, 81-90.
- Martin, R. (1971). *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*. Paris : Klincksieck.
- Maupas, C. (1625). *Grammaire et syntaxe française*, 2^e éd. Paris : Adrian Bacot. 1^{ère} éd., Bloys : Philippes Cottereau, 1607.
- Michaelis, L.A. (1998). *Aspectual grammar and past-time reference*. London : Routledge.
- Mittwoch, A. (2008). « The English Resultative perfect and its relationship to the Experiential perfect and the simple past tense », *Linguistics and Philosophy* 31, 323-351.
- Pêcheux, M. (1975). *Les vérités de la palice. Linguistique, sémantique, philosophie*. Paris : Maspéro.
- Revaz, F. (1996). « Passé simple et passé composé : entre langue et discours », *Études de linguistique appliquée* 102, 175-190.
- Schaden, G. (2009). *Composés et surcomposés. Le "parfait" en français, allemand, anglais et espagnol*. Paris : L'Harmattan.
- Schoch, J. (1912). *Perfectum Historicum und Perfectum Praesens im Französischen von seinen Anfängen bis 1700*. Halle : M. Niemeyer.
- Schøsler, L. (2004). « "Tu eps l'as deit" / "tut s'en vat declinant". Grammaticalisation et dégrammaticalisation dans le système verbal du français illustrées par deux évolutions, celle du passé composé et celle du progressif », *Aemilianense* 1, 517-568.
- Schøsler, L. (2012). « Sur l'emploi du passé composé et du passé simple », in C. Guillot, B. Combettes, A. Lavrentiev, E. Oppermann-Marsaux, S. Prévost (éds), *Le changement en français. Études de linguistique diachronique*, Berne : P. Lang, 321-339.
- Treikelder, A. (2004). « Quelques réflexions sur l'étude du passé composé en français médiéval », *Synergies – Pays riverains de la Baltique* 2, 86-98.
- Vet, C. (1992). « Le passé composé : contextes d'emploi et interprétation », *Cahiers de Praxématique* 19, 37-59.
- Wilmet, M. (1970). *Le système de l'indicatif en moyen français*. Genève : Droz.
- Wilmet, M. (1992). « Le passé composé. Histoire d'une forme », *Cahiers de praxématique* 19, 13-36.
- Zandvoort, R.W. (1932). « On the Perfect of Experience », *English Studies* 14, 11-20.